

À PROPOS DE L'ÉPIDÉMIOLOGIE DES LEISHMANIOSES EN ALGÉRIE

About the epidemiology of leishmaniosis in Algeria

Par P. DOURY (1) (2)

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article intitulé « Point actuel sur l'épidémiologie des leishmanioses en Algérie » de Z. HARRAT et coll. (8).

Dans cette étude, les auteurs font état des foyers de leishmaniose cutanée et des foyers de leishmaniose viscérale, tant dans le nord de l'Algérie que dans les régions sahariennes du sud de l'Algérie.

Concernant la leishmaniose cutanée zoonotique, ils écrivent : « longtemps cantonnée aux deux foyers historiques de Biskra et d'Abadla, cette forme progresse dangereusement vers les hauts plateaux et les régions steppiques du pays ». Ils ajoutent : « certains foyers sont d'apparition plus récente comme ceux de Béchar à l'ouest et d'El Oued à l'est ».

En réalité, ces foyers sont connus depuis plus de 70 ans (10). Mais la leishmaniose cutanée a été également décrite dans l'extrême sud saharien en 1955 et 1956, à Tamanrasset et dans différents centres de culture du Hoggar par nous-mêmes (2, 3, 6).

En ce qui concerne la leishmaniose viscérale, nous avons décrit également en 1956 et 1957 les premiers cas de kala-azar, dans différents centres de culture du Hoggar (4-6). Depuis, la présence de la leishmaniose viscérale au Hoggar a été confirmée par diverses publications (1).

HARRAT et coll. signalent que d'autres cas continuent d'être signalés dans le Hoggar et dans le Tassili N' Ajjar (8).

Ajoutons que le foyer de leishmaniose viscérale décrit en 1988 par Laporte dans le nord du Niger, dans l'Aïr (9), est probablement le prolongement de celui que nous avons décrit au Hoggar en 1956 et 1957 (7).

Il nous a donc paru intéressant de signaler ces travaux anciens qui montrent que l'extension de l'aire de répartition géographique des leishmanioses jusque dans les oasis de l'extrême sud algérien n'est pas une notion nouvelle.

BIBLIOGRAPHIE

1. BELAZZOUG (S.) & Tabet-DERRAZ (O.). — La leishmaniose viscérale en Algérie. Recensement des cas diagnostiqués entre 1975 et 1980. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 1982, **75**, 169-173.
2. DOURY (P.). — Un cas de Bouton d'Orient contracté à Tamanrasset. *Arch. Inst. Pasteur d'Algérie*, 1955, **1**, 35-36.
3. DOURY (P.). — A propos de deux nouveaux cas autochtones de Bouton d'Orient observés au Hoggar (Sahara central). *Arch. Inst. Pasteur d'Algérie*, 1956, **2**, 218-220.
4. DOURY (P.). — A propos de deux cas autochtones de leishmaniose générale (Kala-Azar méditerranéen), observés au Hoggar (Sahara central). *Arch. Inst. Pasteur d'Algérie*, 1956, **3**, 370-379.
5. DOURY (P.). — Trois nouveaux cas autochtones de leishmaniose générale (Kala-Azar méditerranéen), observés au Hoggar (Sahara central). *Arch. Inst. Pasteur d'Algérie*, 1957, **3**, 204-211.
6. DOURY (P.). — Les leishmanioses au Sahara français (A propos d'un nouveau foyer au Sahara central). *Bull. Soc. Méd. Milit. Franç.*, 1961, **55**, 145-153.
7. DOURY (P.). — A propos du nouveau foyer de Kala-Azar de l'Aïr (Niger). *Méd. Trop.*, 1989, **49**, 81-82.
8. HARRAT Z., HAMRIOUI (B.), BELKAID (M.) & Tabet-DERRAZ (O.). — Point actuel sur l'épidémiologie des leishmanioses en Algérie. *Bull. Soc. Path. Ex.*, 1995, **88**, 180-184.
9. LAPORTE (Ph.), DECROIX (Y.) & CHEVAUCHEE (P.). — Un foyer de Kala-Azar dans l'Aïr (Niger). Premier cas nigérien autochtone confirmé. *Méd. Trop.*, 1988, **48**, 263-265.
10. SERGENT (Ed.) & PARROT (L.). — *Contribution de l'Institut Pasteur d'Algérie à la connaissance humaine du Sahara (1900-1960)*, 1 vol., Institut Pasteur d'Algérie éd., 1961.

(1) Institution nationale des Invalides, 6, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

(2) Lettre à la rédaction. "Parasitologie". Reçue le 30 avril 1996.